

# Charte d'adhésion

## Association des familles de Saint-Jean-la-Bussière

L'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière est un groupement de personnes bénévoles sans aucune attache politique ni religieuse. Elle a pour but de permettre aux familles de pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs à moindre coût. Elle cherche aussi à permettre des interactions entre les personnes, les générations ...en favorisant les rencontres et les échanges.

Son bureau est composé d'une présidente, d'une trésorière et d'un secrétaire élus lors de son assemblée générale. Son conseil d'administration est composé de ce bureau et de membres dévoués. Chaque adhérent peut faire partie de ce conseil.

⇒ **En adhérent à l'association je m'engage** à respecter les décisions prises par ce bureau, à accepter son mode de fonctionnement et à ne pas porter atteinte à ses membres.

L'association n'a aucun but lucratif et utilise la totalité de ses fonds pour la mise en place de ses activités pour les familles. Ses entrées d'argent sont composées d'une partie de la cotisation et des bénéfices générés par des manifestations qu'elle peut mettre en place tout au long de la saison.

⇒ **En adhérent à l'association je m'engage** à participer à son assemblée générale qui a lieu en début de saison.

⇒ **En adhérent à l'association je m'engage** à participer au mieux de mes possibilités au fonctionnement de l'association.

Dans le cas où je ne respecte pas mes engagements, le bureau de l'association des familles de Saint-Jean-la-Bussière se donne le droit de me radier de ses adhérents (sans remboursement de ma cotisation).



07.81.76.62.08



association.familles.stjean@orange.fr



www.association-familles-saint-jean.fr

Fait à .....

Signature

Le .....